



23 NOVEMBRE 2021 :

1^{ÈRE} REUNION NAO !

**IDCC
(0044)**

BRANCHE CHIMIE

La première Négociation Annuelle Obligatoire de la branche n'est pas destinée à engager concrètement les négociations. Elle s'articule depuis bien longtemps sur la présentation de "la conjoncture", d'éléments liés à l'emploi, suivie de quelques échanges pour finir sur la "collecte des revendications portées par les organisations syndicales".

Si l'emploi dans la branche a progressé de 0,2% alors que l'ensemble des richesses produites progresse de plus de 6%, la nature de cet emploi nous permet d'ores et déjà de mesurer les effets de la casse du Code du travail ainsi que le détricotage de nos Conventions Collectives. Le nombre de CDI est en baisse alors que les CDD sont en augmentation. La moyenne d'âge augmente tranquillement d'un an chaque année. Les représentants patronaux se félicitent de l'augmentation des alternants encore moins chers que les intérimaires qu'ils remplacent.

La FNIC-CGT ne peut se contenter de cette "belle image". Le recours à l'alternance dans la branche est, le plus souvent, dicté par l'accès à une force de travail précaire, malléable, soumise et à bas coût. L'accord sur les alternants négocié en 2021 et signé par les syndicats à la solde du capitalisme renforce cette précarité sans imposer le moindre objectif d'embauche à l'issue du CDD. Ce qui se vérifie d'ores et déjà au travers du rapport de branche. Les documents conjoncturels présentés s'arrêtent à septembre 2021, ce qui est en soi une première tromperie puisque depuis, tous les groupes ont publié leurs résultats du troisième trimestre, et certains donnent le vertige...

Ces mêmes éléments font part de la "forte augmentation" des matières premières, notamment liée au cours du baril de pétrole. Nous voyons là tous les méfaits de la politique délétère du capitalisme qui abat les vapocraqueurs les uns après les autres sur notre territoire. Mais force est de constater que ce sujet n'est pas de nature à émouvoir la classe dirigeante puisque de la bouche même de certains dirigeants "nous arrivons parfaitement à répercuter ces hausses à nos clients". Nous tenons même une phrase qui se passe de

commentaires, issue de l'interview d'un de ces dirigeants sur Boursorama :
"nous ne subissons pas de pincement sur les marges"...

*Mais si les groupes génèrent toujours plus de profits en direction des improductifs actionnaires, ça pince dur pour les salariés
Gasoil: + 30 % gaz: + 500€ sur une année glissante vs 2020 Electricité: + 250€ sur une année glissante vs 2020 Alimentaire : + 4,7 % annoncé pour début 2022.*

Dans le même temps on annonce un Produit Intérieur Brut (PIB) qui est la somme des richesses produites dans le pays), en augmentation de plus de 6%. On nous présente également un index des prix hors tabac à + 6,03% à octobre 2021.

Heureusement que la production peine à répondre à une demande dynamique ! En conséquence, toute proposition patronale en-deçà de 6% ne couvrirait même pas le recul du pouvoir d'achat des salariés. Et c'est sans compter ce que les représentants patronaux ont déjà pris dans les poches des salariés l'année dernière.

En effet, le Projet de Loi de Finance 2022 prévoit une inflation 2021 à 1,4% lorsque la branche a appliqué une revalorisation de 0,6% sous prétexte d'une «récession» annoncée.

La FNIC CGT portera les revendications suivantes lors de la seconde réunion de négociations prévue le 15 décembre 2021 :

- **Application de la grille Fédérale FNIC-CGT.**
- **Egalité des rémunérations entre les femmes et les hommes.**
- **Prime de postes basée sur le K325 (compensation de la désocialisation et de la pénibilité).**
- **Déplafonnement de 15 à 20 ans de la prime d'ancienneté.**
- **Grille salariale base 35 heures.**